



Compte-rendu réunion du Comité Directeur du CODEP 13 Cyclotourisme
Lundi 04 Septembre 2023 Maison du Vélo à PELISSANNE
P.V. N° 2023-005

Présents :

André DUHAUT, Bruno CONFAIS, Alain BERNARD, Anne-Flore GRECH, François LALANDE, Michel NICOLAS, Jean-Pierre SIMON, Jean-Claude SURIAN

Excusé(e)s :

Marie-Paule PASQUAL, Jean-Paul JOLY

Objet de la Réunion :

- Approbation du PV n° 002-2023 du Vendredi 17 mars 2023.
- Informations Générales
- Commission Finances : Situation financière
- Commission Jeunesse : Point des Manifestations
- Commission Féminines : « Ensemble à Vélo, à Paris, en 2024 »
- Commission Sécurité
- Commission Environnement Séjours
- Commission Communication
- Tour de table
- Date et heure prochaine réunion

Début de la séance à 18H15.

Informations générales :

Bruno ouvre la séance en excusant son retard dû à des embouteillages lors de la traversée de Salon-de-Provence. Il excuse l'absence de Jean-Paul JOLY, victime d'un accident causé par un automobiliste, ainsi que celle de Marie-Paule en vacances en Bretagne.

1) Approbation du Compte-rendu du PV N° 002-2023 du vendredi 17 mars 2023:

Pas de remarques particulières sur le procès-verbal de la dernière réunion du comité directeur, celui-ci est approuvé à l'unanimité des présents.

Il est disponible en lecture ou téléchargement depuis le site du Codep13 à l'adresse :

[http://www.codep-13-cyclotourisme.com/ Menu : Le Comité / CR Comité Directeur](http://www.codep-13-cyclotourisme.com/Menu:LeComite/CRComiteDirecteur)

2) Informations générales :

Les dernières informations relatives à la licence unique et au certificat médical et à la nouvelle fiche sanitaires en cours de modification, ont toutes été retransmises aux présidents des clubs du département.

Jean-Pierre nous présente l'application <https://www.manifestationsportive.fr/>, a utilisé pour la déclaration et demande d'autorisation de manifestations sportives pour une manifestation regroupant plus de 99 participants.

Cette plateforme a été créée pour simplifier les démarches entre les organisateurs d'événements sportifs, l'État et l'ensemble des services consultés pour avis.

Une présentation sera faite lors de la réunion planning prévue courant septembre avec les présidents des clubs.

Vous pouvez découvrir cette plateforme via l'aide à l'adresse :

<https://www.manifestationsportive.fr/aide/presentation-plateforme>

3) Commission finances :

- **Situation bancaire au 15 Août 2023 :**

Le solde bancaire, tous comptes confondus, s'élève à **49 433,94 €**, en légère diminution par rapport à la dernière présentation du 15 mai 2023 (**52 847,39 €**).

Cette diminution s'explique par les dépenses rapprochées durant cette période d'un montant de 9 744,70 € dont le règlement du séjour d'avril (8 115,32 €) alors que les recettes rapprochées s'élève à 6 271,25 €.

- **Tableau de la situation bancaire au 15/08/2023 :**

Situation Bancaire	15-août-23	15-mai-23	01-janv-23
Crédit Mutuel Cpt Courant	7 945,77	14 359,22	2 146,11 €
Crédit Mutuel Livret Bleu Asso	41 488,17	38 488,17	32 488,17 €
Total Banque	49 433,94	52 847,39	34 634,28 €

- **Ecritures non rapprochées au 15/08/2023:**

RAS, toutes les écritures saisies ont été rapprochées.

- **Détail des Ecritures rapprochées depuis le 05/05/2023 :**

Dépenses :

- Frais Collation réunions CD et EAV à Péligassanne : 322,94 €
- Acomptes séjour Gréoux-les-Bains : 500,00 €
- Facture Domaine Roquerousse Séjour Alpilles : 8 115,32 €
- Remboursement Acompte Séjour Alpilles & EAV : 610,00 €
- Frais Bancaires : 24,54 €
- Frais déplacements Réunions : 171,60 €

- **Total Dépenses sur la période :**

9 744,70 €

Recettes :

• Acomptes EAV (+3 personnes):	750,00 €
• Subvention ANS 2023 :	1 500,00 €
• Subvention CG13 Fonctionnement :	3 000,00 €
• Ristournes Fédérale 2 ^{ème} versement:	1 021,25 €

• Total Recettes sur la période :	6 271,25 €

Dons :

• Renoncement Indemnités déplacements :	484,84 €
---	----------

• **Tableau des résultats par actions au 15/08/2023 :**

A ce jour, **37%** des dépenses budgétées ont été réalisées pour un montant global de **15 867,98 €** et pour un total de produits d'un montant de **30 861,54 €**.

Le résultat provisoire non significatif au 15/08/2023 s'établit à + **14 993,56 €**.

Action / Libellé	Débit	Crédit	Solde	Budget Codep13	% Réalisé / Budget	Ecart Budget / Dépenses
Accueil Club				0,00 €	0%	0,00 €
Critérium & SNEJ	969,70 €	2 000,00 €	1 030,30 €	3 200,00 €	30%	2 230,30 €
Communication		500,00 €	500,00 €	500,00 €	0%	500,00 €
Fonctionnement	2 128,21 €	5 400,29 €	3 272,08 €	5 350,00 €	40%	3 221,79 €
Prep EAV	426,76 €	1 771,25 €	1 344,49 €	1 500,00 €	28%	1 073,24 €
EAV 2024	2 799,20 €	10 750,00 €	7 950,80 €	10 580,00 €	26%	7 780,80 €
Séjour Alpilles	8 549,11 €	8 190,00 €	-359,11 €	19 500,00 €	44%	10 950,89 €
Séjour Gréoux 2024	500,00 €		-500,00 €	0,00 €	0%	-500,00 €
P.S.C 1	495,00 €	1 750,00 €	1 255,00 €	1 750,00 €	28%	1 255,00 €
Sécurité		500,00 €	500,00 €	0,00 €	0%	0,00 €
Total :	15 867,98 €	30 861,54 €	14 993,56 €	42 380,00 €	37%	26 512,02 €

• **Bilan de l'association au 15/05/2023 :**

Notre Actif essentiellement constitué de Disponibilité/Trésorerie s'élève à **49 433,94 €**, représentant une réserve suffisante pour assurer le paiement des acomptes auprès des hébergeurs du projet « Ensemble à Vélo, à Paris, en 2024 », sans difficultés financières.

Compte-tenu du niveau élevé du résultat provisoire (+ 14 933,56 €), il est nécessaire de planifier les dépenses de fin d'année rapidement. Un aperçu de ces dépenses vous est présenté en fin du rapport financier.

Actif	Montant	Passif	Montant
Actif Immobilisé		Fonds Propres	
- Construction	0,00 €	Report à nouveau	32 940,38 €
- Matériel	0,00 €	Excédent ou Déficit	14 993,56 €
Autres Immobilisations Financières		<i>Situation Nette</i>	47 933,94 €
- Participation	0,00 €	Subvention d'Investissement	0,00 €
- Titres	0,00 €	Total 1	47 933,94 €
- Prêts	0,00 €	Fonds Reportés	0,00 €
- Cautions	0,00 €	Total 2	0,00 €
Total 1	0,00 €	Provisions	0,00 €
Actif Circulant		Total 3	0,00 €
Créances	0,00 €	Dettes	
Disponibilité Trésorerie	49 433,94 €	Emprunts auprès d'établissements	0,00 €
- CM Cpt Courant	7 945,77 €	Emprunts et Dettes Financières Diverses	0,00 €
- CM Livret A	41 488,17 €	Dettes Fournisseurs	1 500,00 €
Charges Constatées d'Avance	0,00 €	Produit Constatés d'Avance	0,00 €
Total 2	49 433,94 €	Total 4	1 500,00 €
Total général	49 433,94 €	Total général	49 433,94 €

• **Ecritures prévisionnelles de fin d'année :**

- Paiement des Acomptes hébergeurs Projet EAV 2024 :	6 970,50 €
- Frais semaine Jeunes auprès du Coreg Sud :	400,00 €
- Frais collations réunions CD et EAV 2024 :	500,00 €
- Frais indemnités déplacements :	300,00 €
- Formation P.S.C.1 2eme semestre 2023 :	550,00 €
- Achat Maillots et cuissards Codep13 (50 unités à 120 €) :	6 000,00 €
- Frais réunion d'informations des participants EAV 2024 :	800,00 €
- Frais bancaires 4 mois à 8,28 € :	32,12 €
- Achat cartes Michelin ou IGN pour Projet EAV 2024 :	60,00 €

Total dépenses : **15 613,62 €**

- Participation Codep84 au frais CDVTT Plan de Cuques :	323,36 €
---	----------

Total Recettes **323,36 €**

RESULTAT PREVISIONNEL 2023..... -296,70 €

La proposition de confection et d'achat d'une cinquantaine de maillots manches courtes et cuissards assortis au couleur du Codep13 cyclotourisme est validée par l'ensemble des membres.

Jean-Claude et Jean-Pierre se chargeront de contacter Poli pour avoir un devis rapidement.



4) Commission Jeunesse :

Jean-Pierre nous présente le bilan financier de la semaine Jeunes décentralisée qui s'est déroulée du 8 au 15 juillet 2023, à Usson en Forez en partenariat avec le COREG Auvergne Rhône Alpes.

Avec 4 820 € de subvention provenant pour 1 200 € de l'ANS, 3 420 € de l'aide fédérale PLJ et 500 € de la Région Sud, les frais d'hébergement et de repas ont été largement couverts réduisant ainsi la participation des Codeps à cette semaine. Le coût par jeune a été calculé à 31 €.

Les jeunes des deux Coreg ont été mélangés permettant ainsi une meilleure cohésion des 6 groupes de jeunes.

Le résultat de cette décentralisation de la semaine dans les différents Coregs sur le territoire est très satisfaisant avec la participation de 384 jeunes sur la France.

Jean-Pierre participera au séminaire jeune fédéral qui se déroulera le vendredi 8 décembre 2023 à Dijon et qui sera suivi par le congrès fédéral les 9 et 10 décembre 2023.

Le critérium national VTT se déroulera les 9 et 10 mai 2024 à Pont l'Evêque, commune du département du Calvados et de la région de Normandie.

La semaine nationale et européenne jeune, prise en charge par le Coreg Auvergne Rhône Alpes, se déroulera à Roanne dans le département de la Loire avec la semaine fédérale du 20 au 28 juillet 2024.

Le Critérium départemental VTT du codep13 et du codep84 se déroulera à Istres, le samedi 17 février 2024 sur la plaine Davini.

Le Concours départemental d'éducation routière se tiendra également à Istres, le samedi 16 mars 2023 sur les plateaux sportifs du CEC les Heures Claires.

Le Critérium Régional VTT a été pris en charge par l'Amical Cyclo Velauxien à Velaux. La date reste à définir.

Pour terminer, Jean-Pierre nous signale la création d'une nouvelle école française de vélo au sein du codep13 dans le club « *Bike Bel-Air Club* » de Bouc-Bel-Air. Bienvenue à cette nouvelle école parrainée par Jean-Pierre.

5) Commission Féminines :

Jean-Claude présente le tableau des 42 personnes inscrites pour le futur voyage itinérant, dont 26 femmes et 16 hommes.

Quatre hébergements ont été validés sur le parcours. Il reste à finaliser la nuitée à Langogne ainsi que celle de Bourges qui se feront dans un hôtel de la ville.

Un devis intéressant nous a été proposé d'un montant de 1 500,00 € par la société « Le Déménageur du sud », installée à Châteauneuf-du-Pape pour descendre les vélos de Paris à Pélissanne. Il pourrait récupérer l'ensemble des vélos le dimanche 2 juin 2024 en fin d'après-midi pour une livraison à Pélissanne en début de semaine suivante.

Cette somme pourrait être prise en charge par le Coreg Sud.

Une convention de partenariat a été écrite entre le Codep13 Cyclotourisme et la société « *Créactiv* » à l'initiative d'Eric PISANO pour obtenir une aide de 1 000,00 €.

Marie-Paule nous a proposé de réunir l'ensemble des participants courant novembre pour une soirée d'information festive sur le voyage itinérant et la concentration nationale.

Les frais de collation seront pris en charge par le Codep13.

6) Commission Sécurité :

Michel nous rappelle que de plus en plus d'automobilistes mettent en danger les cyclistes sur la route et que pour éviter d'envenimer les situations face à des conducteurs irascibles et agressifs, il est

préférable de ne pas les provoquer en restant calme et courtois. Malgré cela, l'expérience de Bruno nous montre que ce n'est pas toujours aussi simple.

Il nous rappelle également que pour notre sécurité sur la route, il est nécessaire d'être bien vu par les automobilistes. Pour cela, il existe sur le marché des éclairages autonomes fonctionnant grâce à la rotation des roues. Une information plus précise auprès des correspondants clubs sera faite lors d'une prochaine Newsletter.

A propos de la préparation du voyage itinérant vers Paris en Mai 2024, Michel nous demande s'il est possible que le Codep13 prenne en charge une partie des frais des participants.

Lorsqu'il s'agit d'une organisation du Codep13, une partie des frais des organisateurs, responsable de la manifestation, pourront être pris en charge.

7) Commission Environnement et Séjours :

Anne-Flore nous informe qu'une commission Vélo a été créée au sein de la Maison du Parc des Alpilles et espère créer une manifestation en collaboration avec les clubs intéressés dans le Parc Naturel Régional des Alpilles.

Une manifestation existe déjà au départ de Saint-Etienne-du-Grès, organisée par l'association « Green Cycling » 2ème édition de la Voie Aurélia – Les Alpilles à vélo, et M. le Maire du village ne souhaite pas d'autres manifestations que celle-ci.

Les valeurs prônées par cette association sont loin de celles de notre fédération.

Le Savoir rouler en vélo a été mis en place dans l'école de Lamanon. Les deux premiers blocs ont été pris en charge par les professeurs des écoles. Ils se sont déroulés en milieu sécurisé, dans la cour de l'école, et ont permis aux enfants d'acquérir les compétences pour utiliser le vélo (pédaler, freiner, etc.) et découvrir les fondamentaux pour circuler à vélo (comprendre le Code de la route, indiquer ses changements de direction, etc.)

Le bloc 3, plus difficile à mettre en œuvre par les professeurs des écoles, se déroule sur la route, dans des conditions réelles de circulation, et permet aux enfants d'apprendre à se déplacer en groupe encadré, puis seuls.

Les projets de développement des voies cyclables sur le département n'avancent plus faute de problème de financement. D'autre part, la loi ayant évoluée concernant l'enrobé des pistes, elles ne seront plus bitumées mais simplement faites en stabilisée.

Bruno nous informe que 16 personnes sont déjà inscrites sur le séjour Codep13 de Gréoux-les-Bains. Les parcours ont été tracés sur Openrunner et une reconnaissance sera faite sur 1 ou 2 week-ends, courant mars 2024. Il serait intéressant pour les participants au voyage EAV 2024 de profiter de cette opportunité pour se préparer.

Le séjour fédéral aux Baléares, préparé et géré par Bruno à la demande de la Fédération, est finalisé. Il se déroulera du 6 avril 2024 au 17 avril 2024 en circuit itinérant comprenant une 40^{ème} de cols. Le montant du séjour a été fixé à 1 595 €, voyage en bateau compris au départ de Toulon. Les inscriptions doivent se faire avant le 15 janvier 2024.

8) Commission Communication :

Trois lettres informatiques mensuelles ont été diffusées en juin, juillet et septembre. Mais suite à l'amélioration de la sécurité sur le site de la Fédération, de nombreuses adresses mails ne sont plus reconnues suffisamment fiables, bloquant l'arrivée de la newsletter. Mario a été avisé et va se rapprocher des responsables fédéraux pour essayer de corriger le problème de diffusion.

Le site Internet du Codep13 a été mis à jour régulièrement, dont la page d'accueil sur laquelle apparaissent les prochaines manifestations du département.

9) Tour de table :

François nous informe que son association a participé à la journée des associations de Fos-sur-Mer au cours de laquelle il a tenu un stand avec un parcours de maniabilité pour les jeunes.

Lors de la dernière réunion de l'interclubs, il a été évoqué la réforme fédérale sur la nouvelle licence et sur la suppression du certificat médical.

Alain nous informe de l'arrivée de quelques jeunes entre 30 et 40 ans au sein du CSP d'Aix. L'effectif actuel est de 182 licenciés faisant de ce club le plus nombreux du département.

Le séjour du club se déroulera du 9 au 15 septembre dans le Lot, à Saint-Géry-Vers au mas de Saboth. Pour plus de détail, lire l'article sur le site du club à l'adresse :

<http://cspa.fr/wp-content/uploads/2023/02/Sejour-Lot.pdf>

La randonnée/Concentration des collines aixoises se déroulera le samedi 24 septembre 2023. L'accueil se fera au complexe sportif des platanes, salle Baudun à partir de 7H00

Michel nous informe que l'effectif du club CC Pélissanne est de 43 licenciés, mais malgré cet effectif, il y a peu d'adhérents lors des sorties club

Le compte rendu de cette réunion sera diffusé et disponible sur le site du Codep13 dès sa parution. Un prochain rendez-vous sera fixé courant novembre 2023.

La prochaine réunion du Comité Directeur est planifiée pour le :

Mardi 7 novembre 2023, à partir de **18H00**

Au siège du **CC Pélissanne**, chemin de la Prouvenque à Pélissanne

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée vers 20h45.

Le Président
Bruno CONFAIS



Le secrétaire-adjoint
Jean-Claude SURIAN



Diffusion après validation du Comité Directeur :

- Aux membres du Comité directeur du Codep13
- Au Président du COREG Provence Alpes Côte d'Azur
- Au secrétariat de la Fédération
- Aux Présidents des clubs du Codep13 par l'intermédiaire d'un lien sur le site du Codep13.